

# Coca-Cola, de la bouteille à la bouteille

L'emballage est sans doute le paramètre environnemental le plus parlant pour les consommateurs. C'est pourquoi Coca-Cola Entreprise le place au cœur de sa pédagogie de sensibilisation.

Coca-Cola Entreprise participait fin 2015 à Solutions Cop 21, la manifestation grand public qui accompagnait la vingt-et-unième conférence internationale sur le climat organisée par la France au Bourget. « *Nous venons présenter l'ensemble des solutions que nous apportons dans ce domaine* », expliquait Arnaud Rolland, responsable développement durable et RSE, quelques jours avant son ouverture. « *Nous voulons également montrer aux consommateurs qu'ils peuvent, eux aussi, y contribuer par l'ensemble de leur vie quotidienne* ». Depuis 2007, Coca-Cola Entreprise s'est fixé un objectif majeur : réduire d'un tiers son bilan carbone d'ici à 2020.



Arnaud Rolland, responsable développement durable et RSE Coca-cola entreprise

« *Pour y parvenir, nous devons agir sur la totalité du cycle de vie du produit*, précise Arnaud Rolland, à ce jour, nous sommes déjà à un peu plus de la moitié du chemin, mais cela nécessite encore *d'ajuster nos efforts dans chacun de nos domaines d'activité, en suscitant l'implication de toutes nos directions opérationnelles* ». Par exemple, les usines du groupe doivent poursuivre la réduction de moitié de l'énergie qu'elles consomment, tandis que les transports visent une diminution de 30 % de leur empreinte carbone. Mais, pour le consommateur, c'est bien sûr l'emballage qui se trouve le plus en prise avec sa réalité. Le but est qu'il « *puisse devenir un nouvel emballage, en accompagnant une réelle transition vers l'économie circulaire, ce qui suppose à la fois un bon tri au niveau du consommateur et une filière de recyclage optimale* ». Sur ce dernier point, Coca-Cola Entreprise a précisément investi en direct dans une organisation industrielle. Elle a constitué, il y a trois ans, une coentreprise avec Plastipak Packaging pour développer la fabrication de granulés de PET recyclé destiné à l'élaboration de futures bouteilles, dans une usine située près de Beaune, en Côte-d'Or. Employant 135 salariés aujourd'hui, cette dernière traite l'équivalent du tiers des bouteilles plastiques collectées en France chaque année et produit 48 000 tonnes de rPET (PET recyclé), lui permettant d'injecter 1,1 milliard de préformes.

## De l'industriel à la pédagogie

Mais afin d'imposer ce système *bottle to bottle*, « *nous avons besoin d'un gisement de bouteilles* explique Arnaud Rolland ; *pour que cette filière soit efficace et produise une matière première recyclée de haute qualité, il faut donc que*

\* ICAAL

Les différentes étapes de recyclage



les consommateurs soient mieux sensibilisés au tri ». C'est pourquoi le projet Infinéo n'est pas seulement industriel, mais également pédagogique : ainsi, le site de Beaune est ouvert aux visites et accueille régulièrement des scolaires, de la quatrième à l'enseignement supérieur.

Adossé à l'usine, le centre Infinéo dispose d'un espace de 280 m<sup>2</sup> permettant de vivre l'expérience de l'économie circulaire des emballages à travers trois ateliers interactifs : la seconde vie des emballages, les acteurs des vies des emballages ainsi que des quiz interactifs, le tout grâce à un contenu pédagogique élaboré avec Eco-Emballages. Car le lieu est dédié au recyclage de tous les matériaux : plastique bien sûr, mais également papier, carton, verre, acier et aluminium. En outre, son site Internet, [www.infineo-economiecirculaire.com](http://www.infineo-economiecirculaire.com), propose une visite virtuelle de l'usine, un compteur situé en bas à gauche de l'écran déroulant le nombre de bouteilles qu'elle a recyclé depuis le début de la connexion de l'internaute (plus de mille à la minute).

C'est qu'il en faut, de la pédagogie, pour convertir les consommateurs au réflexe du tri. Aujourd'hui, Coca-Cola ne peut utiliser que 34 % de plastique recyclé pour ses bouteilles : l'objectif est d'atteindre les 40 % en 2020. « Le taux de recyclage est actuellement insuffisant », regrette Arnaud Rolland. La moitié seulement des bouteilles sont triées puis recyclées. Bref, « on manque de bouteilles ».

**Tendances de long terme**

Pourtant, l'utilisation du rPET offre un bilan environnemental positif incontestable : « elle diminue de 75 % la consommation d'énergie pour produire nos bouteilles et elle est plus économe en eau également ». Certes, sur le plan économique, l'impact est plus complexe à évaluer, avec un prix du pétrole actuellement bas. Mais « il faut garder une vision à plus long terme, corrige Arnaud Rolland, dans les années à venir, tous les experts s'attendent à une hausse du prix de l'énergie, c'est une tendance de fond ».

Si l'emballage est bien sûr le point de rencontre privilégié de la marque avec les consommateurs, « il représente aussi la moitié du total de ses émissions de carbone », ce qui le situe loin devant les dispositifs de froid (18 % en incluant les circuits du hors-domicile dotés d'un parc de matériel réfrigéré, une prise en compte toujours nécessaire dans un logique d'intégration de l'ensemble du cycle de vie du produit) et le transport qui, finalement, n'en représente que 6 %.

**Coca-Cola et l'ACV, une longue histoire**

L'entreprise américaine n'a pas récemment découvert les enjeux de l'analyse du cycle de vie du produit. Dès 1969, Harry E. Teastel Jr réalise pour son compte la première étude de ce type. Il s'agissait alors de choisir entre le verre et le plastique pour l'embouteillage, de savoir s'il valait mieux produire les bouteilles en interne ou en externe et de déterminer quelle serait la meilleure fin de vie pour ces dernières. Alors, et contre toute attente, c'est le plastique qui ressortit comme la meilleure solution. Vingt-six ans après, Coca-Cola Entreprise a rejoint le Dow Jones Sustainability Index, validant ses actions de long terme en faveur du développement durable. Seulement trois entreprises de son secteur y figurent. ■

**Les engagements de Coca-Cola pour l'environnement**

**Énergie et changement climatique**

- Réduire de 30 % les émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport
- Réduire de 50 % la consommation d'énergie des matériels réfrigérés
- Améliorer de 50 % l'efficacité énergétique des usines

**Emballage durable et recyclage**

- Réduire le poids des bouteilles
- Utiliser des matériaux recyclés
- Sensibiliser les consommateurs au recyclage
- Investir dans la filière PET recyclé

**Gestion responsable de l'eau**

- Réduire l'utilisation de l'eau dans les process de fabrication
- Recycler toute l'eau rejetée
- Protéger la ressource en eau en soutenant des projets de restauration de zones naturelles